

La Poste : le timbre vert à 80 centimes, le rouge à 95 en 2018

La décision était attendue depuis qu'un nouveau mode de calcul permettait à La Poste d'augmenter ses prix plus que ce qui était prévu. Trois fois plus, même, puisque théoriquement La Poste ne pouvait, en 2018, qu'augmenter ses prix que de 1,5 % en moyenne. Cette hausse sera au final de 4,7 % au 1er janvier 2018 selon les déclarations de l'entreprise.

Prix de La Poste : une hausse supérieure à 2017 et 2016

L'augmentation des prix de La Poste vise à éviter la faillite du groupe : de moins en moins de courrier est envoyé et la tendance va se poursuivre avec la dématérialisation du service public comme les impôts. Les mails ont déjà pris le dessus sur le courrier entre les particuliers depuis des années et même les entreprises ne travaillent désormais plus que par courrier électronique.

Forcément, le chiffre d'affaires de La Poste fond à vue d'oeil ce qui a contraint l'Arcep à revoir son mode de calcul. En 2017 La Poste s'attend à une baisse du nombre de lettres et colis distribués de près de 6,5 %. Entre 2012 et 2016 la baisse a été de 3 milliards de colis. La tendance ne devrait pas s'inverser malgré la hausse du nombre de commandes sur Internet, généralement distribuées par La Poste en France : elle ne suffit pas à compenser la baisse.

Quel prix pour les timbres en 2018 ?

Les Français devront s'y faire : envoyer une lettre va coûter de plus en plus cher dans les années à venir. La hausse moyenne des prix pour 2018 est de 4,7 %, soit plus qu'en 2017 (3,1%) ou en 2016 (3,6%). En 2015 la hausse avait été même de 7 %. Ce sont bien évidemment les timbres qui subissent les plus fortes augmentations.

Le timbre vert va coûter, dès le 1er janvier 2018, 80 centimes, soit 7 centimes de plus qu'en 2017 (+9,6%). Le timbre rouge, lui, passe de 85 à 95 centimes d'euro (+11,8%).

L'envoi de colis par Ecopli, de son côté, va connaître une hausse de 9,9 % et coûter 78 centimes d'euro en 2018.

On rappelle néanmoins que les timbres ont une validité permanente : en les achetant avant le 31 décembre 2017 vous pourrez les payer l'ancien prix et les utiliser en 2018 et même au-delà. Si vous utilisez beaucoup de timbres, c'est l'occasion d'économiser quelques euros.